

**Formulaire obligatoire pour tous les compétiteurs du championnat
Veuillez signer et retourner avec le formulaire d'inscription.**

AVIS À TOUS LES COMPÉTITEURS AU CHAMPIONNAT CANADIEN FERMÉ 2026

À son assemblée générale annuelle de 2001, le World DanseSport Federation (le WDSF) a adopté le Code anti-dopage du WDSF et, ce faisant, a rendu obligatoire le consentement aux procédures anti-dopage à tous les championnats nationaux amateurs de danse sportive.

Art. 3 : Portée

i...5. Tous les athlètes acceptent de se soumettre à des tests anti-dopage (analyse des urines, tests sanguins et autres techniques autorisées pour dépister la présence de substances ou l'utilisation de méthodes interdites).

6. Nonobstant l'obligation des autres participants à se conformer aux dispositions du Code, il incombe à chaque athlète régi par les dispositions du Code de veiller à ce qu'il ou elle n'ait pas recours ou ne permette pas le recours à des substances ou à des méthodes interdites.

7. Il sera interdit à tout athlète de prendre part à des championnats nationaux et à tout membre de proposer le nom d'un candidat ou d'une candidate athlète pour participer à une compétition sanctionnée par le WDSF, à moins et jusqu'à ce que l'athlète accepte de se soumettre aux tests hors compétition de la part du membre et du "WDSF".

Veuillez signer et rendre ce formulaire de consentement dont l'originale est en anglais, seule langue officielle du WDSF, conformément aux statuts du WDSF.

WDSF Anti-Doping Code – Appendix B: Form of Consent

1. Je, soussigné(e) _____, (*nom de l'athlète*) accepte les conditions du Code anti-dopage du WDSF et j'accepte également de me soumettre à ces conditions. Je sais que si j'enfreins le CODE ANTI-DOPAGE, je peux faire l'objet de mesures disciplinaires sévères tel que le prévoit le Code. La loi Suisse est la loi applicable. Un exemplaire du CODE ANTI-DOPAGE du WDSF m'a été mis à ma disposition à l'adresse électronique (<http://www.worlddancesport.org>).

2. Je, soussigné(e) _____, (*nom de l'athlète*) accepte les statuts du WDSF, dans ce cas la compétence exclusive de la Cour d'arbitrage pour le sport à Lausanne, Suisse, qui résoudra définitivement le litige en conformité avec le Code du sport relié à l'arbitrage. La loi Suisse est la loi applicable.

3. Je, soussigné(e) _____, (*nom de l'athlète*) en apposant ma signature au bas de ce formulaire, je consens à subir un test des urines et/ou un test sanguin. Je comprends qu'on analysera le prélèvement d'urine et/ou de sang pour dépister la présence de toute trace de substances interdites dans le CODE ANTI-DOPAGE du WDSF et que s'il y avait présence de telles substances ou toute anomalie dans le taux habituel des substances endogènes, je risque de faire l'objet de mesures disciplinaires aux termes du CODE ANTI-DOPAGE du WDSF.

Je comprends également que l'analyse de mon échantillon peut révéler une maladie. Si pareille circonstance se produirait, j'ai le droit d'être informé, c'est à dire, à ma demande personnelle seulement, après un avis confidentiel émanant du laboratoire. Cette information demeurera confidentielle entre le laboratoire et moi-même.

Tout compétiteur âgé de moins de 18 ans DOIT faire signer cette autorisation par un parent ou un tuteur légal. (Je, soussigné(e), atteste et déclare à DanseSport Québec que je suis le parent ou le tuteur légal des personnes de moins de 18 ans au nom desquels j'accorde le consentement.)

VOTRE NOM EN LETTRES MOULÉES

SIGNATURE (signature du parent ou tuteur légal pour les mineurs)

DATE

CATÉGORIE CHAMPIONNAT